

**Demandeur :**  
M. BAKIROV AZIZBEK

Le 11.08.2021

Adresse pour correspondance :  
Chez Forum Réfugiés  
111 Bld de la Madeleine COSI - 45890  
06000 NICE  
[bakirovazizbekb@gmail.com](mailto:bakirovazizbekb@gmail.com)

### **Représentante**

l'association «CONTRÔLE PUBLIC»  
n° W062016541  
Site officiel: <https://controle-public.com/>  
Email: [controle.public.fr.rus@gmail.com](mailto:controle.public.fr.rus@gmail.com)

Tribunal Administratif de Paris

Dossier N°2115182

**Objet : la réponse sur la demande de régularisation**

1. Sur la représentation

M. Bakirov Azizbek a notifié son représentant - l'Association de défense des droits de l'homme «Contrôle public ».

Nous vous demandons donc de contacter l'Association par l'intermédiaire de son cabinet dans le système Télérecours.

2. Sur le règlement

L'Association notifie qu'au cours des 2 années de la pratique de dépôt des demandes préalables aux autorités, aucune réponse n'a été reçue, et les actions pour lesquelles les poursuites ont été intentées se sont poursuivies.

Cela prouve que l'exigence d'une action préalable contre les autorités est dénuée de sens, a pour but d'empêcher l'examen en temps opportun de la demande et de mettre fin à la violation, c'est-à-dire non seulement un moyen inefficace, mais corrompu.

Cependant, nous présentons une demande préalable déposée auprès du Ministère de la Justice.

Annexe :

1. Demande préalable

Bakirov Azizbek



Président de l'association « Contrôle public» M. ZIABLITSEV Sergei

